

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2138

11 octobre 2010

### SOMMAIRE

Abax Trust .....	102623	MLS Luxembourg S.à r.l. ....	102610
Abervale Investments S.A. ....	102580	M & P Developpment S.à r.l. ....	102588
Aquila Risk Solutions S.à r.l. ....	102606	Mucora Holding SA .....	102610
Claudias Investments S.à r.l. ....	102622	Mucora Holding SA .....	102611
Compagnie Financière des Grands Vins de Tokaj S.A. ....	102612	Nabors Finance Holdings S.à r.l. ....	102611
Den Immobilienmeeschter S.à r.l. ....	102622	Naxos International Holding S.A., SPF ..	102611
Elbblick (Delta) S.à r.l. ....	102611	Nivelcom S.A. ....	102612
Elbblick (Echo) S.à r.l. ....	102614	Panelux S.A. ....	102609
Eyquem Fund Management S.à r.l. ....	102616	Patris S.A. ....	102614
Gestion Internationale (Luxembourg) ..	102616	PBL Luxembourg S.A. ....	102615
Gulf Investors Agro, S.à r.l. ....	102590	Peak Partners (Luxembourg) S.A. ....	102612
ITS & T Sàrl .....	102605	Peak Partners Services S.A. ....	102612
Jeerado Holding S.A. ....	102588	Peinture G.T.S. ....	102610
KBC Access Fund Conseil Holding .....	102578	Phoenix R.E. S.à r.l. ....	102615
KBC Participations Access .....	102578	Pilkington Luxembourg No. 2 S.a.r.l. ....	102613
Licorne S.A. ....	102588	Pilkington Luxembourg No. 3 S.à.r.l. ....	102613
Lopes S.à.r.l. ....	102588	Pimas-Umbrella SICAV .....	102613
LP One Halbergmoos Sàrl .....	102589	Pizzeria Rossini .....	102615
LP Three Darmstadt Sàrl .....	102589	Polonia Property II S.à.r.l. ....	102614
Lux Etanche Industrie S.à r.l. ....	102589	Polonia Property II S.à.r.l. ....	102614
Luxmade Kirchberg s.à.r.l. ....	102606	Progescon International S.A. ....	102620
M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial .....	102606	Regency Enterprises S.à r.l. ....	102615
Matric Invest s.à.r.l. ....	102607	Rembrandt III S.à r.l. ....	102621
MD'S Bertrange s.à.r.l. ....	102607	Rembrandt II S.à r.l. ....	102621
MD'S Bertrange s.à.r.l. ....	102607	Rembrandt I S.à r.l. ....	102620
MD'S Bridel s.à.r.l. ....	102607	Rembrandt V S.à r.l. ....	102622
MD'S Bridel s.à.r.l. ....	102608	Resolution Finance Company S.à r.l. ....	102623
MD'S Foetz s.à r.l. ....	102608	Rock Ridge RE 2 .....	102622
MD'S Import Export .....	102609	Securities & Patrimony Active Management Holding S.A. ....	102623
MD'S Import Export .....	102609	Silverspot Investments S.à r.l. ....	102608
MD'S Monterey s.à.r.l. ....	102610	Sky Real Estate S.A. ....	102613
M Groupe Sàrl .....	102606	Tenneco Eastern European Holdings S.à r.l. ....	102580
		Titan Luxembourg S.à r.l. ....	102621

**KBC Participations Access, Société Anonyme,  
(anc. KBC Access Fund Conseil Holding).**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.882.

L'an deux mille dix, le premier juillet.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KBC ACCESS FUND CONSEIL HOLDING, avec siège social à 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, dûment enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 93.882 et constituée suivant acte reçu par Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 23 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 683 du 30 juin 2003, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 juillet 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2245 du 9 octobre 2007.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Annick Braquet, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

Madame Virginie Janssens, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, est nommé scrutateur.

Le Président et le scrutateur s'entendent pour que Madame Arlette Siebenaler, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg soit nommée comme secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Transférer le siège social de 11, rue Aldringen, L -1118 Luxembourg vers 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg  
2) Modification de l'article 1 des statuts comme suit: «Il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée «KBC PARTICIPATIONS ACCESS», - ci-après dénommée «la Société»

3) Modification de l'article 3 des statuts comme suit: «La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôts, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra, sous quelque forme que ce soit, par voie de placement privé, procéder à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances, et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales et sociétés affiliées. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales et sociétés affiliées. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.»

4) Modification du mot «complet» à l'article 4 deuxième paragraphe des statuts par «jusqu'à l'arrêt complet»

5) Modification à l'article 8 troisième paragraphe des statuts des mots «aux heure et lieu» par «à l'heure et au lieu».

6) Modification de l'article 19 des statuts comme suit: «Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives»

7) Nomination de Monsieur Ivo Bauwens comme administrateur additionnel jusqu'à l'assemblée générale de 2013.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de 11, rue Aldringen, L -1118 Luxembourg vers 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts comme suit:

«Il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée «KBC PARTICIPATIONS ACCESS», - ci-après dénommée «la Société»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôts, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra, sous quelque forme que ce soit, par voie de placement privé, procéder à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances, et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales et sociétés affiliées. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales et sociétés affiliées. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobilière ou immobilière, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le mot «complet» à l'article 4 deuxième paragraphe des statuts par «jusqu'à l'arrêt complet».

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier à l'article 8 troisième paragraphe des statuts les mots «aux heure et lieu» par «à l'heure et au lieu».

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 19 des statuts comme suit:

«Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives»

*Septième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Ivo Bauwens, né à Saint Trond (Belgique), le 22 avril 1961, demeurant à Domaine du Beauregard, 28, L-8357 Gonderange, comme administrateur additionnel jusqu'à l'assemblée générale de 2013.

DONT ACTE,

fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET, V. JANSSENS, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29855. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Référence de publication: 2010115879/115.

(100131238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Abervale Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 113.095.

—  
CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 juillet 2010 au siège social que:

1. la clôture de la liquidation a été prononcée et que la société a cessé d'exister à partir de ce jour.
2. les livres et documents de la société seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans à l'adresse suivante: 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 juillet 2010.

*Pour Abervale Investments S.A.*

Damsor Limited

*Le Liquidateur*

Référence de publication: 2010116381/17.

(100132497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

**Tenneco Eastern European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.700.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 155.105.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten on the sixth day of August.

Before Us Me. Joseph Elvinger, Luxembourg notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

Tenneco International Luxembourg S.A., a joint-stock company incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134,030 here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 5, 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 13 the exceptional rules applying to one shareholder companies.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination «Tenneco Eastern European Holdings S.à r.l.».

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

#### 6.1 Subscribed share capital

The share capital is fixed eleven million seven hundred thousand Euro (EUR 11,700,000) represented by eleven million seven hundred thousand (11,700,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company (“société unipersonnelle”) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

#### 6.2 Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

Any convertible instruments issued by the Company which refer, in their terms and conditions, to the shares of the Company, shall be subscribed by the shareholder(s) of the Company holding such shares. In the event shares of a Company's shareholder are cancelled further to a share capital decrease, such shareholder is obliged to surrender a same proportion of the concerned convertible instruments held by him, if any, to the Company and this latter is obliged to redeem the said convertible instruments, if any, in accordance with the terms and conditions of the concerned convertible instruments.

#### 6.3 Profit participation

Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

#### 6.4 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### 6.5 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

Any shareholder who transfers respectively one or more of his shares in the capital of the Company to another person is obliged to transfer a same proportion of convertible instruments, which refer to shares of the Company in their terms and conditions, if any, to that same person, in accordance with the applicable terms and conditions of the concerned convertible instruments.

#### 6.6 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

#### 7.1 Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B.

Upon the appointment of any manager, other than a sole manager, that manager shall be designated by the shareholder (s) as a category A manager or a category B manager.

If at a time when there is a sole manager, a further manager is appointed, the shareholder(s) shall, at a such time, in addition to designating the new managers as category A manager or category B manager, also designate the existing manager, to the extend not already categorised, as a category A manager or a category B manager.

The manager(s) need(s) not to be shareholder(s). The manager(s) is/are appointed and may be dismissed ad nutum by the shareholder(s) of the Company.

#### 7.2 Representation and signatory power

In dealing with third parties as well as in justice, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

The Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its manager, and in case of plurality of managers, by the joint signature of a manager of category A and a manager of category B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine these agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of their agency.

#### 7.3 Powers

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the sole manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

#### 7.4 Procedures

The board of managers can discuss or act validly only if at least a majority of managers of category A and managers of category B is present or represented at the meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a majority of the votes of the managers present or represented at such meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the board of managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### 7.5 Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 9. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the first day of the month of April at 10 a.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

**Art. 10. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.** The Company's accounting year starts on the 1<sup>st</sup> of December and ends on the 30<sup>th</sup> of November of the next year, with the exception of the first year which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 30<sup>th</sup> of November, 2010.

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet and profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 12. Distribution of profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends, including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expenses. The amount to be distributed may not exceed total profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 14. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The Articles having thus been established, Tenneco International Luxembourg S.A., aforementioned, declared to subscribe the entire share capital represented by eleven million seven hundred thousand (11,700,000) shares of one Euro (EUR 1.-) each.

All the shares have been fully paid in by a contribution in kind consisting in one thousand eight hundred (1,800) shares of a par value of ten thousand Polish Zlotych (PLN 10,000) each, representing the entire share capital of Tenneco Automotive Polska sp. Zoo, a limited liability company organized under the laws of Poland, with its seat in Rybnik at ul. Przemyslowa 2C, 44-203 Rybnik, Poland, entered into the register of business entities maintained by the District Court in Gliwice, X Economic Division of the National Court Register under the KRS number 176538 (the "Contributed Shares").

It results from the declaration of value issued by Tenneco International Luxembourg S.A. and a certificate issued by Tenneco Automotive Polska sp. Zoo that:

- There exists no pre-emption right or any right on the Contributed Shares by virtue of which any person may be entitled to demand that the Contributed Shares be transferred to him. The Contributed Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the shares and the Contributed Shares are not subject of any attachment.

- The Contributed Shares are transferable.

- Tenneco International Luxembourg S.A. is not aware of any significant matters, which should be brought to attention in order to enable the assessment of the value of the Contributed Shares.

- For the purpose of the contribution to be made to the Company, the Contributed Shares have been valued at their fair market value as at March 31, 2010.

- In this respect, Tenneco International Luxembourg S.A. expressly states that to the best of the company's knowledge and belief the total value of the Contributed Shares amounts to one hundred seventeen million Euro (EUR 117,000,000), which Tenneco International Luxembourg S.A. thereby certifies as being true and fair.

The surplus between the aggregate par value of the shares issued and the total value of the Contributed Shares, amounting to one hundred five million three hundred thousand Euro (EUR 105,300,000), shall be transferred to a share premium account of the Company.

Evidence of the transfer of the Contributed Shares has been given to the undersigned Notary by a copy of a contribution agreement.

Such contribution agreement, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (7,000.- EUR).

#### *Resolution of the sole shareholder*

1. The Company will be managed by the following managers:

*Category A manager:*

- Mr. Adrianus VAN TWIST, born on 14 July 1951, in 's-Gravendeel, the Netherlands, residing at 18, Proostdijkstraat, NL-3641 AV Mijdrecht, the Netherlands;

*Category B manager:*

- Mrs. Séverine LAMBERT, born on September 20, 1980, in Virton, Belgium, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The registered office of the Company shall be established at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Me. Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

**A COMPARU:**

Tenneco International Luxembourg S.A., une société établie selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.030, ici représentée par Régis Galiotto, clerk de notaire, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Esch, L-1450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec les autorités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 13, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** L'objet de la Société consiste en la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, ainsi que la possession, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ces participations.

La Société pourra également détenir des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, et procéder à l'émission d'obligations, sans offre publique, qui pourront être convertibles, et à l'émission de titres d'emprunt.

D'une manière générale, elle pourra prêter assistance à toute société affiliée, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et exécuter toutes opérations qu'elle estimera utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination «Tenneco Eastern European Holdings S.à r.l.».

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi dans la municipalité de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à onze millions sept cent mille Euros (EUR 11.700.000,-) représenté par onze millions sept cent mille (11.700.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

#### 6.2 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

Tout instrument convertible émis par la Société, faisant référence dans les conditions générales qui lui sont applicables, aux parts sociales de la Société, devra être souscrit par le ou les associé(s) de la Société détenant ces parts sociales. Dans l'hypothèse les parts sociales d'un associé sont annulées suite à une réduction du capital de la Société, cet associé est obligé de céder une même proportion des instruments convertibles concernés qu'il détient, le cas échéant, à la Société et cette dernière est obligée de racheter lesdits instruments convertibles, le cas échéant, conformément aux conditions générales des instruments convertibles visés.

#### 6.3 Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

#### 6.4 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### 6.5 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Tout associé qui transfère respectivement une ou plusieurs de ses parts sociales du capital de la Société à une autre personne est obligé de transférer la même proportion d'instruments convertibles, qui se réfèrent aux parts sociales de la Société dans ses conditions générales, le cas échéant, à la même personne, conformément aux conditions générales des instruments convertibles visés.

#### 6.6 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

### **Art. 7. Gérance.**

#### 7.1 Nomination et révocation

La Société est gérée par un gérant unique ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composé de gérant(s) de catégorie A et de catégorie B.

Dès sa nomination, tout gérant autre que le gérant unique devra être désigné par l'associé unique ou les associés comme étant gérant de catégorie A ou de catégorie B.

Si la Société ne compte qu'un seul gérant au moment où un second gérant est nommé, l'associé unique ou les associés, devra/ont en plus d'indiquer la catégorie à laquelle appartient ce nouveau gérant, indiquer celle du gérant existant.

Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s). Ils sont nommés et susceptibles d'être révoqués ad nutum par le(s) associé(s) de la Société.

#### 7.2 Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, le gérant unique, et en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article.

La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.3 Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.4 Procédures

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants de catégorie A et des gérants de catégorie B est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions ne pourront être prises qu'à la majorité des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du conseil de gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

#### 7.6 Responsabilité des gérants

Le(s) gérants ne contracte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société

**Art. 8. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le premier jour du mois d'avril à 10h00. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant.

**Art. 10. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes.

**Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre de chaque année, à l'exception de la première année qui débute à la date de la formation de la Société et se termine le 30 novembre 2010.

A la fin de chaque exercice social, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à l'article 200 de la Loi.

**Art. 12. Distribution des profits.** Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il est prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net de la Société pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à/aux associé(s) en proportion de sa/leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société. Le montant distribué ne doit pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés

et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 13. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 14. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts ainsi établis, Tenneco International Luxembourg S.A., prénommée, déclare souscrire l'entière du capital social représenté par onze millions sept cent mille Euros (EUR 11.700.000,-) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en nature composé de mille huit cents (1.800) actions d'une valeur nominale de dix milles Zloty polonais (PLN 10.000) chacune, représentant l'entière du capital social de la société Automotive Polska sp. Zoo, établie selon les lois de Pologne, ayant son siège social au ul. Przemyslowa 2C, 44-203 Rybnik, Pologne, inscrite par la Court du District de Gliwice, Division Economique X du Registre de la Court National sous le numéro KRS 176538 (les "Parts Apportées").

Il résulte d'une déclaration de valeur délivrée par Tenneco International Luxembourg S.A. et du certificat émis par Automotive Polska sp. Zoo que:

- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits sur les Parts Apportées en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs. Aucune des Parts Apportées n'est grevée de gage ou d'usufruit, il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et aucune des Parts Apportées n'est sujette à saisie.

- Les Parts Apportées sont transmissibles.

- Tenneco International Luxembourg S.A. n'a pas connaissance d'éléments particuliers qui devraient être communiqués afin de permettre l'évaluation de la valeur des Parts Apportées.

- Dans le cadre de l'apport fait à la Société, les Actions Apportées ont été évaluées à leur juste valeur de marché au 31 mars 2010.

- À cet égard, Tenneco International Luxembourg S.A. déclare expressément qu'au meilleur de sa connaissance, la valeur totale des Actions Apportées s'élève à cent dix-sept millions d'Euros (EUR 117.000.000), valeur certifiée fidèle et conforme par Tenneco International Luxembourg S.A.

La différence entre la valeur nominale des parts sociales émise et la valeur totale de la participation apportée, s'élevant cent cinq millions trois cent mille Euros (EUR 105.300.000) sera transférée sur un compte de prime d'émission de la Société.

Preuve du transfert des Parts Apportées a été donnée au notaire par la production d'une copie du contrat d'apport.

Ce contrat d'apport, après avoir été signé ne varietur par la comparante et par le notaire, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec les autorités compétentes.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ sept mille Euros (7.000,- EUR).

#### *Décisions de l'associé unique*

1. La Société est administrée par les gérants suivants:

*Gérant(s) de catégorie A:*

- M. Adrianus VAN TWIST, né le 14 juillet 1951, à 's-Gravendeel, Pays-Bas et ayant son adresse professionnelle au 18, Proostdijkstraat, NL-3641 AV Mijdrecht, Pays-Bas.

*Gérant(s) de catégorie B:*

- Mme Séverine LAMBERT, née le 20 septembre 1980, à Virton, Belgique et ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

2. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la dite comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 août 2010. Relation: lac/2010/35812. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010116016/425.

(100131705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Jeerado Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 61.998.

Le Bilan au 30 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010116268/10.

(100131490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Licorne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 106.655.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse professionnelle de Monsieur Elo ROZENC-WAJG du 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg à la nouvelle adresse au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce avec effet rétroactif au 6 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Sabrina CHARNY

Mandataire

Référence de publication: 2010116270/14.

(100131360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lopes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9230 Diekirch, 18, route d'Ettelbruck.

R.C.S. Luxembourg B 94.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. Cabexco

Centre Helfent

1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2010116271/14.

(100131443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**M & P Developpment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 122-124, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.476.

Assemblée générale extraordinaire tenue à Esch-sur-Alzette le 23.08.2010

Les associés ont pris à la majorité des voix les résolutions suivantes:

1) Revoque da. gérant technique Mr. Lusanga Joseph né à Lusambo (RDC) le 04.01.1959 res.a Esch-sur-Alzette 21 cité Luis Blum.

2) Nommé gérant technique Mr. François Pascal né le 17.11.1959 à Thionville (FR) res. a 54190 Villerupt (FR) 12 rue Foch.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close à 16 heures.

Carli Pierangeio  
*Administrateur*

Référence de publication: 2010116278/16.

(100131583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**LP One Halbergmoos Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.794.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un gérant*

Référence de publication: 2010116272/12.

(100131879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**LP Three Darmstadt Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 113.567.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un gérant*

Référence de publication: 2010116273/12.

(100131884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lux Etanche Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 74.255.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2010116275/13.

(100131882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Lux Etanche Industrie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 74.255.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2010116276/13.

(100131883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Gulf Investors Agro, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 155.199.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of August.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Investcorp Gulf Opportunity Fund 1 B.S.C (Closed), a closed joint stock company incorporated under the laws of the Kingdom of Bahrain under commercial registration No. 67221, having its registered office in Manama, Kingdom of Bahrain,

here represented by Torsten Sauer, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

2. Gulf Growth Agro L.L.C., an exempted limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P O Box 1111, Grand Cayman KY1-1102, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands' Registrar of Companies under registration number PB-242108,

here represented by Torsten Sauer, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The powers of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Gulf Investors Agro, S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **I. Capital - Shares**

**Art. 5. Capital.** The share capital of the Company is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by:

(i) two thousand (2,000) ordinary shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each (the Ordinary Shares);

(ii) two thousand (2,000) class A preferred shares (the Class A Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iii) two thousand (2,000) class B preferred shares (the Class B Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iv) two thousand (2,000) class C preferred shares (the Class C Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(v) two thousand (2,000) class D preferred shares (the Class D Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(vi) two thousand (2,000) class E preferred shares (the Class E Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(vii) two thousand (2,000) class F preferred shares (the Class F Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(viii) two thousand (2,000) class G preferred shares (the Class G Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(ix) two thousand (2,000) class H preferred shares (the Class H Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(x) two thousand (2,000) class I preferred shares (the Class I Preferred Shares) with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

representing a total of twenty thousand (20,000) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all fully subscribed and entirely paid up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares within the limits set forth in the Law, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital and provided that it is immediately followed by a decrease of the share capital by cancellation of the redeemed shares.

6.5. The share capital of the Company may however only be reduced through the redemption and subsequent cancellation of Shares (as defined hereinafter), if in case of the redemption and subsequent cancellation of Preferred Shares (as defined hereinafter) such redemption and cancellation relates to the whole of one or more Classes of Preferred Shares through the redemption and cancellation of all the Preferred Shares in issue in such Class(es) (as defined hereinafter).

6.6. In the event of a reduction of share capital of the Company through the redemption and subsequent cancellation of one or more classes of Preferred Shares, the holder(s) of redeemed and cancelled Class(es) of Preferred Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined hereinafter) for each redeemed and cancelled Preferred Share of the relevant Class(es) held by it/them.

6.7. Each Class of Preferred Shares entitles the holder(s) thereof pro rata to its/their holding in such Class, in case of redemption of such Class, to the Available Amount (as defined hereinafter) for the relevant period to which the Class relates as set out below:

(a) The period for Class A Preferred Shares is the period starting on the day of incorporation of the Company and ending on the Interim Accounts Date for the Class A 2011 Interim Accounts (the Class A Period);

(b) The period for Class B Preferred Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class B 2012 Interim Accounts (the Class B Period);

(c) The period for Class C Preferred Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class C 2013 Interim Accounts (the Class C Period);

(d) The period for Class D Preferred Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class D 2014 Interim Accounts (the Class D Period);

(e) The period for Class E Preferred Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class E 2015 Interim Accounts (the Class E Period);

(f) The period for Class F Preferred Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class F 2016 Interim Accounts (the Class F Period);

(g) The period for Class G Preferred Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class G 2017 Interim Accounts (the Class G Period);

(h) The period for Class H Preferred Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class H 2018 Interim Accounts (the Class H Period); and

(i) The period for Class I Preferred Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Accounts Date for the Class I 2019 Interim Accounts (the Class I Period).

6.8. In the event a Class of Preferred Shares has not been redeemed and cancelled within the relevant Class Period (as defined hereinafter), the holder(s) of such Class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant Class, to the Available Amount for a new period (the New Period) which shall start on the date after the last Class Period (as defined hereinafter) (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Accounts Date (as defined hereinafter) of the Interim Accounts (as defined hereinafter) prepared for the redemption and cancellation of such Class of Preferred Shares. The first New Period shall start on the date after the Class I Period (as defined hereinafter) and the Classes of Preferred Shares not redeemed and not cancelled in their Class Period as set out above shall come in the order of Class A Preferred Shares to Class I Preferred Shares (to the extent not previously redeemed and cancelled).

6.9. In case of redemption of a Class of Preferred Shares, the holder(s) of such Class of Preferred Shares shall receive the Cancellation Value per Share provided that where the Cancellation Value per Share so determined exceeds the Available Cash per Share (as defined hereinafter), the Cancellation Value per Share shall be equal to the Available Cash per Share.

6.10. Any amendments to the present Article 6.1 shall be subject to the unanimous decision of the general shareholders' meeting (if any) to be held with a one hundred percent (100%) quorum of all shares in issue.

6.11. Any available share premium shall be distributable to the shareholders of the Company.

6.12. Any transferee of, new subscriber to, acquirer or otherwise a shareholder of the Company's Shares (as defined hereinafter) must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold Shares in all of the Company's Classes of Shares without exception. Therefore, no transferee, new subscriber, acquirer or otherwise shareholder may at any time hold Shares in one or more of the Company's Classes of Shares without holding the same proportion of Shares in all other existing Classes of the Company's Shares.

6.13. Subject to the provisions set forth in article 189 and article 190 of the Law and the terms of any shareholders' agreement that may be in force among the Company's shareholders from time to time, Shares may be freely transferred to the extent that each transferring shareholder must, following any such transfer, hold the same proportion of Shares in each of the Classes of Shares. For the avoidance of doubt, a sale of Shares by a shareholder of one Class of Shares triggers a sale of Shares, in the same proportion, of any and all other Classes of Shares.

6.14. Any change of ownership of Shares that is not in compliance with either Article 6.12 or Article 6.13 shall not be valid vis-a-vis the Company and the Company shall not register such change of ownership in its share register.

6.15. Each Share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Save as otherwise provided in this Article 6, each Share shall rank *pari passu* with every other Share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

6.16. For the purpose of this Article 6, capitalised terms used herein shall, unless the context requires otherwise, have the following meanings:

“Available Cash: means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding 6 months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company will be paid to the Company in the short term LESS any indebtedness or other debt of the Company payable in less than 6 months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be). Available Cash per Share: means in respect of a Class of Preferred Shares, the Available Cash divided by the number of Preferred Shares in issue in the Class to be redeemed and cancelled.

Available Amount: means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carried forward profits but (i) less the results, if positive, of any losses (including carried forward losses) expressed as a positive minus any freely distributable share premium and reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law and/or these Articles) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

Cancellation Value per Share: means the nominal value per Preferred Share to be redeemed and cancelled plus the Available Amount divided by the number of Preferred Shares in issue in the Class to be redeemed and cancelled.

Class: means any class of Preferred Shares.

Class A Interim 2011 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class A Preferred Shares.

Class B Interim 2012 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class B Preferred Shares.

Class C Interim 2013 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class C Preferred Shares.

Class D Interim 2014 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class D Preferred Shares.

Class E Interim 2015 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class E Preferred Shares.

Class F Interim 2016 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class F Preferred Shares.

Class G Interim 2017 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class G Preferred Shares.

Class H Interim 2018 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class H Preferred Shares.

Class I Interim 2019 Accounts: means the Interim Accounts for the redemption and cancellation of the Class I Preferred Shares.

Class Period: means any of the Class A Period, the Class B Period, the Class C Period, the Class D Period, the Class E Period, the Class F Period, the Class G Period, the Class H Period and the Class I Period as defined in Article 6.7.

Interim Accounts: means the interim accounts of the Company as of the relevant Interim Accounts Date.

Interim Accounts Date: means the date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and cancellation of the relevant Class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.

New Period: means any new period as defined in Article 6.8.

Ordinary Shares: means the ordinary shares in the corporate capital of the Company as defined in Article 5.

Preferred Shares: means jointly the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares and the Class I Preferred Shares and a

Preferred Share means any of these shares.

Shares: means jointly the Ordinary Shares and the Preferred Shares and a Share means any of these shares."

## II. Management - Representation

### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

#### 8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

#### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **III. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 14. External Auditors (Réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## V. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VI. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

### *Subscription and Payment*

Investcorp Gulf Opportunity Fund 1 B.S.C (Closed), represented as stated above, subscribes to:

(i) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) ordinary shares in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each,

(ii) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class A preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iii) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class B preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iv) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class C preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(v) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class D preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(vi) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class E preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(vii) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class F preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(viii) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class G preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(ix) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class H preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(x) one thousand nine hundred seventy-three (1,973) class I preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

and agrees to pay them in full by a contribution in cash of nineteen thousand seven hundred thirty United States Dollars (USD 19,730), to be fully allocated to the share capital account of the Company.

and

Gulf Growth Agro L.L.C., represented as stated above, subscribes to:

(i) twenty-seven (27) ordinary shares in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each,

(ii) twenty-seven (27) class A preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iii) twenty-seven (27) class B preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(iv) twenty-seven (27) class C preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(v) twenty-seven (27) class D preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;

(vi) twenty-seven (27) class E preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;  
(vii) twenty-seven (27) class F preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;  
(viii) twenty-seven (27) class G preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;  
(ix) twenty-seven (27) class H preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;  
(x) twenty-seven (27) class I preferred shares with a par value of one United States Dollar (USD 1) each;  
and agrees to pay them in full by a contribution in cash of two hundred seventy (270) United States Dollars (USD 270), to be fully allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately currency and amount in letters EUR 1,500.-.

#### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Grahame Ivey, manager, born on June 15, 1958 in London, with professional address at 48 Grosvenor Street, London, W1K 3HW, United Kingdom;

- Mr. Craig Sinfield-hain, manager, born on November 4, 1972 in Illinois, USA, with professional address at Building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Bahrain.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Hemanus R.W. Troskie, manager, born on May 24, 1970 in Amsterdam, The Netherlands, with professional address at 56 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. John Mills, manager, born on February 28, 1969 in Cape Town, South Africa, with professional address at 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who have signed it together with the undersigned notary.

#### **Follows the French version: suit la version française:**

L'an deux mille dix, le dix-huitième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1. Investcorp Gulf Opportunity Fund 1 B.S.C (Closed), une société de capitaux, régie par les lois du Royaume de Bahrein, dont le siège social se situe à Manama, Royaume de Bahrein, inscrite au registre du commerce sous le numéro 67221,

ici représentée par Torsten Sauer, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg.

2. Gulf Growth Agro L.L.C., une société régie par les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P O Box 1111, Grand Cayman KY1-1102, Illes Cayman, inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman, sous le numéro PB-242108,

ici représentée par Torsten Sauer, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg.

Les procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le notaire soussigné et le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est " Gulf Investors Agro, S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à vingt mille dollars US (USD 20.000), représenté par:

(i) deux mille (2.000) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires);

(ii) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe A (les Parts Sociales Privilégiées de Classe A) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(iii) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe B (les Parts Sociales Privilégiées de Classe B) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(iv) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe C (les Parts Sociales Privilégiées de Classe C) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(v) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe D (les Parts Sociales Privilégiées de Classe D) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(vi) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe E (les Parts Sociales Privilégiées de Classe E) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(vii) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe F (les Parts Sociales Privilégiées de Classe F) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(viii) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe G (les Parts Sociales Privilégiées de Classe G) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(ix) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe H (les Parts Sociales Privilégiées de Classe H) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(x) deux mille (2.000) parts sociales privilégiées de classe I (les Parts Sociales Privilégiées de Classe I) d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

représentant un total de vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires se doivent d'apparaître comme une seule personne envers la Société.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société à condition que soit immédiatement procédé à une réduction du capital social par annulation des actions rachetées.

6.5. Le capital social de la Société ne pourra qu'être réduit que par le rachat et l'annulation subséquente de Parts Sociales (comme défini ci-après), si le rachat et annulation subséquente de Parts Sociales Privilégiées (comme défini ci-après) ait trait à l'intégralité d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les Parts Sociales Privilégiées émises dans cette (ces) Classe(s) (comme défini ci-après).

6.6. Dans le cas d'une réduction du capital social de la société par le biais du rachat et de l'annulation subséquente d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées, le/les titulaire(s) de Classes de Parts Sociales Privilégiées rachetées et annulées percevra/percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chacune des Parts Sociales Privilégiées des Classes concernées qu'il/ils détient/détient et qui ont été rachetées et annulées.

6.7. Chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit au(x) titulaire(s), de cette classe, en cas de rachat d'une telle classe, au Montant Disponible (comme défini ci-après) calculé au prorata des parts sociales, pour la période à laquelle la Classe correspond ainsi que précisé ci-dessous:

(i) La période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe A correspond à la période qui commence le jour de la constitution de la Société et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2011 de Classe A (la Période de Classe A);

(ii) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe B correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe A et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2012 de Classe B (la Période de Classe B);

(iii) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe C correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe B et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2013 de Classe C (la Période de Classe C);

(iv) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe D correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe C et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2014 de Classe D (la Période de Classe D);

(v) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe E correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe D et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2015 de Classe E (la Période de Classe E);

(vi) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe F correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe E et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2016 de Classe F (la Période de Classe F);

(vii) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe G correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe F et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2017 de Classe G (la Période de Classe G);

(viii) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe H correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe G et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2018 de Classe H (la Période de Classe H); et

(ix) la période pour les Parts Sociales Privilégiées de Classe I correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe H et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2019 de Classe I (la Période de Classe I).

6.8. Dans le cas où une Classe de Parts Sociales Privilégiées n'aurait pas été rachetée et annulée au cours de la Période de Classe concernée (comme défini ci-après), le(s) titulaire(s) de cette Classe pourra(ont) prétendre, dans le cas du rachat et de l'annulation de cette Classe, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la Nouvelle Période) qui commencera le jour suivant la dernière Période de Classe (comme défini ci-après) (ou, le cas échéant, la Nouvelle Période d'une autre Classe qui lui précède immédiatement) et se terminera à la Date des Comptes Intérimaires (comme défini ci-après) préparés pour le rachat et l'annulation de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de la Classe I (comme défini ci-après), et les Classes de Parts Sociales Privilégiées qui n'auront pas été rachetées ni annulées au cours de leur Période de Classe ainsi que stipulé ci-dessus, se succéderont dans l'ordre des Parts Sociales Privilégiées de Classe A aux Parts Sociales Privilégiées de Classe I (dans la mesure où elles n'auraient pas été rachetées et annulées auparavant).

6.9. Dans le cas du rachat d'une Classe de Parts Sociales Privilégiées, le(s) titulaire(s) de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées percevra(ont) le Montant d'Annulation par Part Sociale sous réserve toutefois que dans l'hypothèse où le Montant d'Annulation par Part Sociale excède le Liquide Disponible par Part Sociale (comme défini ci-après), le Montant d'Annulation par Part Sociale sera égal au Liquide Disponible par Part Sociale.

6.10. Toute modification au présent Article 6.1 devra faire l'objet d'une décision unanime de l'assemblée générale des associés (le cas échéant) qui devra se tenir avec un quorum de cent pour cent (100%) des parts sociales émises.

6.11. Toute prime d'émission disponible est distribuable aux associés de la Société.

6.12. Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou titulaire des Parts Sociales de la Société doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou d'une quelconque manière détenir des Parts Sociales dans toutes les Classes de Parts Sociales de la Société sans exception. Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou titulaire ne peut posséder des Parts Sociales dans une ou plusieurs Classes de Parts Sociales sans posséder la même proportion de Parts Sociales dans toutes les Classes de Parts Sociales existantes.

6.13. Sous réserve des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi et des stipulations d'une convention d'associés qui pourrait être en vigueur entre les associés de la Société, les Parts Sociales sont librement transmissibles sous la condition que chaque cédant doit, à la suite d'une telle cession, détenir la même proportion de Parts Sociales dans chaque Classe de Parts Sociales. Il est précisé qu'une vente de Parts Sociales, par un associé d'une certaine Classe de Parts Sociales, impliquera la vente de Parts Sociales, dans la même proportion, dans toutes les autres Classes de Parts Sociales.

6.14. Toute modification de la propriété de Parts Sociales qui ne respecterait pas les dispositions de l'article 6.12 ou de l'article 6.13 doit être déclarée non valable vis-à-vis de la Société et la Société ne procédera pas à l'inscription de ces transferts de propriété au registre des Parts Sociales.

6.15. Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique et chaque associé a un droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il possède. Sauf ce qui est prévu au présent article 6, chaque Part Sociale aura un rang pari passu équivalent à toute autre Part Sociale et conférera à son titulaire des droits égaux quant à toute distribution de dividendes.

6.16. Dans le cadre de cet article 6, les termes en majuscule utilisés auront la signification suivante, sauf lorsque le contexte l'exige autrement:

**Liquide Disponible:** signifie toutes les liquidités détenues par la Société (à l'exception des liquidités inscrites sur des comptes à terme ayant une échéance supérieure à 6 mois), tous instruments immédiatement négociables sur des marchés monétaires, toutes obligations ou tous titres de créance ou créances qui, selon l'opinion du gérant unique ou le cas échéant du conseil de gérance, seront payés à la Société à court terme, MOINS tout endettement ou autres dettes de la Société payables dans les 6 mois sur la base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas).

**Montant Disponible:** signifie (sans compte double) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés moins (i) les résultats, s'ils sont positifs, de toutes pertes (pertes reportées y compris) exprimées de manière positive moins toute prime d'émission librement distribuable et toute réserve, et moins (ii) toutes les sommes placées en réserve(s) conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts) déterminés sur base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas)

**Montant d'Annulation par Part Sociale:** signifie la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée devant être rachetée et annulée plus le Montant Disponible divisé par le nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

**Classe:** signifie n'importe quelle classe de Parts Sociales Privilégiées.

Comptes Intérimaires 2011 de Classe A signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

Comptes Intérimaires 2012 de Classe B signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe B.

Comptes Intérimaires 2013 de Classe C signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe C.

Comptes Intérimaires 2014 de Classe D signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe D.

Comptes Intérimaires 2015 de Classe E signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe E.

Comptes Intérimaires 2016 de Classe F signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe F.

Comptes Intérimaires 2017 de Classe G signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe G.

Comptes Intérimaires 2018 de Classe H signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe H.

Comptes Intérimaires 2019 de Classe I signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe I

Période de Classe signifie n'importe laquelle des périodes suivantes: Période de Classe A, Période de Classe B, Période de Classe C, Période de Classe D, Période de Classe E, Période de Classe F, Période de Classe G, Période de Classe H et Période de Classe I comme défini à l'article 6.7.

Comptes Intérimaires: signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires: signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées concernée, étant entendu que cette date ne peut être une date postérieure au dernier jour du troisième mois de la première année suivant la date de début de la période concernée.

Nouvelle Période: signifie n'importe quelle nouvelle période telle que définie à l'article 6.8.

Parts Sociales Ordinaires: signifie les parts sociales ordinaires du capital social de la Société comme défini à l'article 5.

Parts Sociales Privilégiées: signifie conjointement les Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les Parts Sociales Privilégiées de Classe B, les Parts Sociales Privilégiées de Classe C, les Parts Sociales Privilégiées de Classe D, les Parts Sociales Privilégiées de Classe E, les Parts Sociales Privilégiées de Classe F, les Parts Sociales Privilégiées de Classe G, les Parts Sociales Privilégiées de Classe H et les Parts Sociales Privilégiées de Classe I et une

Part Sociale Privilégiée signifie n'importe laquelle de ces Parts Sociales.

Parts Sociales: signifie conjointement les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées et une Part Sociale signifie n'importe laquelle de ces Parts Sociales.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) qui est composé par un (1) ou plusieurs gérants de classe A et un (1) ou plusieurs gérants de classe B (le Conseil).

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B soient présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous condition qu'aucune décision ne soit valable avant d'avoir été approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3.Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

#### 11.1.Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Les boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes sont distribués aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

#### *Souscription et Libération*

Investcorp Gulf Opportunity Fund 1 B.S.C, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(ii) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe A, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(iii) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe B, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(iv) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe C, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(v) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe D, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(vi) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe E, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(vii) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe F, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(viii) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe G, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(ix) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe H, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(x) mille neuf cents soixante treize (1.973) parts sociales privilégiées de classe I, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de dix-neuf mille sept cents trente dollar US (USD 19.730) entièrement alloué au compte du capital social de la Société,

et

Gulf Growth Agro L.L.C., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) vingt-sept (27) parts sociales ordinaires sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune;

(ii) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe A, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(iii) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe B, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(iv) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe C, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(v) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe D, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(vi) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe E, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(vii) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe F, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(viii) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe G, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(ix) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe H, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

(x) vingt-sept (27) parts sociales privilégiées de classe I, d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1) chacune,

et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cents soixante-dix (270) dollar US (USD 270), entièrement alloué au compte du capital social de la Société.

Le montant de vingt mille dollars US (USD 20.000) est à la disposition de la Société comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

102605

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.500,-.

*Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Grahame Ivey, gérant de sociétés, né le 15 juin 1958 à Londres, ayant son adresse professionnelle au 48 Grosvenor Street, Londres, W1K 3HW, Grande Bretagne;
  - M. Craig Sinfield-hain, gérant de sociétés, né le 4 novembre 1972 à Illinois, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au Building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Bahrain.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Hemanus R.W. Troskie, gérant de sociétés, né le 24 mai 1970 à Amsterdam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 56 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
  - M. John Mills, gérant de sociétés, né le 28 février 1969 au Cap, Afrique du Sud, ayant son adresse professionnelle au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: T. SAUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2010. Relation: LAC/2010/37121. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Référence de publication: 2010117857/851.

(100134479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

**ITS & T Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 99, rue des Trévières.

R.C.S. Luxembourg B 125.909.

*Extrait d'une cession de parts du 13 août 2010*

Il résulte d'une cession de parts du 13 août 2010 reçue pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, concernant la société ITS & T SARL, avec siège social à L-2628 Luxembourg, 99, rue des Trévières, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B125.909, que:

1) Pia WAGNER, femme au foyer, demeurant à D-54317 Osburg, Unterm Bautel 13, déclare céder à Pieter Andries DU PLESSIS, ingénieur, demeurant à D-66706 Perl, Marienstrasse 38, quarante-deux (42) parts sociales de la Société, pour le prix de QUATRE MILLE DEUX CENTS EUROS (4.200.-EUR).

2) Aldijana BUKALO, femme au foyer, demeurant à D-54338 Schweich, Langgartenstrasse 5, déclare céder à Pieter Andries DU PLESSIS, susdit, quarante-et-une (41) parts sociales de la Société, pour le prix de QUATRE MILLE CENT EUROS (4.100.-EUR).

3) Pieter Andries DU PLESSIS, préqualifié, agissant en sa qualité de gérant, accepte au nom de la Société les cessions qui précèdent, conformément à l'article 1690 du Code Civil et dispense le cessionnaire à faire signifier ladite cession à la Société, déclarant n'avoir aucune opposition et aucun empêchement à faire valoir qui puissent arrêter leur effet.

4) L'associé unique, Pieter Andries DU PLESSIS, susdit, donne son agrément en ce qui concerne les cessions de parts visées ci-avant.

Enregistré à Remich, le 20 août 2010. REM 2010 / 1120. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 30 août 2010.

Référence de publication: 2010117473/26.

(100133417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Aquila Risk Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 94.132.

—  
*Résolution des associés du 25/08/2010*

Les associés de la société à responsabilité limitée AQUILA RISK SOLUTIONS S.à.r.l. se sont réunis et décident de transférer le siège social de la société de l'adresse actuelle L-1631 Luxembourg, 11, rue Glesener, à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

Edouard KUTTER (250 parts)

David VAN HOVE (250 parts)

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour acceptation

Edouard Kutter

*Le gérant*

Référence de publication: 2010116394/17.

(100132452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Luxmade Kirchberg s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 142.976.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO

Centre Helfent

1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2010116277/14.

(100131441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**M Groupe Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 110.691.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010116279/10.

(100131365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 20.241.

—  
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE  
Agent domiciliataire  
Signature

Référence de publication: 2010116280/13.

(100131355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Matric Invest s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue Biergerkraeiz.  
R.C.S. Luxembourg B 143.178.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116283/14.

(100131439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Bertrange s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Kiergerkräitz.  
R.C.S. Luxembourg B 143.122.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116284/14.

(100131409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Bertrange s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Kiergerkräitz.  
R.C.S. Luxembourg B 143.122.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116285/14.

(100131424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Bridel s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkreitz.  
R.C.S. Luxembourg B 140.360.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.  
Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116286/14.

(100131411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Bridel s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkreitz.

R.C.S. Luxembourg B 140.360.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.  
Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116287/14.

(100131434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Foetz s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 145.641.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.  
Fiduciaire S.à r.l.  
CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer - L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116288/15.

(100131420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Silverspot Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.402.

---

Suite à la cession de parts intervenue en date du 18 août 2010 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Citigroup Venture Capital International Growth Partnership II, L.P., Citigroup Venture Capital International Growth Partnership (Employee) II, L.P. et CVCIGP II Co-Invest L.P., les 1.250.000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Citigroup Venture Capital International Growth Partnership II, L.P. domicilié à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, détient 761.188 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.
- Citigroup Venture Capital International Growth Partnership (Employee) II, L.P. domicilié à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, détient 426.312 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.
- CVCIGP II Co-Invest, L.P. domicilié à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, détient 62.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.
- International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. ne détient plus aucune part de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silverspot Investments S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Gérant

Référence de publication: 2010118103/25.

(100132790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**MD'S Import Export, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 136.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116289/14.

(100131410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MD'S Import Export, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 136.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. CabexcO  
Centre Helfent  
1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange  
Signature

Référence de publication: 2010116290/14.

(100131428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Panelux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6901 Roodt-sur-Syre, Zone Industrielle Rothoicht.

R.C.S. Luxembourg B 6.386.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 11 juin 2010*

*6<sup>ème</sup> Résolution*

Est nommé réviseur pour la durée d'une année, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Général Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2010, la société H.R.T. Révision S.A.

*7<sup>ème</sup> Résolution*

Sont nommés Administrateurs pour la durée d'une année, leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes à fin 2010,

- Maître René FALTZ, Avocat, demeurant au 48, rue Montée de Troosknepchen, L-6496 Echternach,
- Madame Josée FISCHER, demeurant au 247, route de Luxembourg, L-8077 Bertrange,
- Monsieur Jacques LINSTER, Maître-Boulangier, demeurant au 25, rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg,
- Monsieur Patrick MULLER, Directeur, demeurant au 15, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg.

A la suite de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration se réunit brièvement et décide à l'unanimité de renommer pour la durée d'une année,

- Maître René Faltz, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Jacques Linster, Administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2010.

PANELUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2010118087/26.

(100132814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**MD'S Monterey s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue de Biergerkreitz.

R.C.S. Luxembourg B 112.344.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24.08.2010.

Fiduciaire S.à r.l. Cabexco

Centre Helfent

1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange

Signature

Référence de publication: 2010116291/14.

(100131418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**MLS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 127.213.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

Signature

Manager

Référence de publication: 2010116292/14.

(100131425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Mucora Holding SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 83.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MUCORA HOLDING S.A.*

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010116293/12.

(100131315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Peinture G.T.S., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8359 Goebblange, 3, rue de Windhof.

R.C.S. Luxembourg B 115.842.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2010*

- Démission de Monsieur Kasum CEMAN, demeurant à L-8359 GOEBBLANGE, 3 rue de Windhof, de sa qualité de gérant technique.

- Nomination de Monsieur Richard BECKER, demeurant à D-54634 BITBURG, 14 Lessingstrasse, aux fonctions de gérant technique, avec la signature conjointe pour engagée la société.

Enis MURATOVIC

Associé

Référence de publication: 2010116308/14.

(100131620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Mucora Holding SA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 83.329.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MUCORA HOLDING S.A.*

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENIS

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010116294/12.

(100131316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Nabors Finance Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 147.264.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 de Nabors Finance Holdings S.à r.l. pour la période du 26 juin 2009 au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.08.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010116295/11.

(100131378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Naxos International Holding S.A., SPF, Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 34.288.

---

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010116297/10.

(100131438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Elblick (Delta) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.070.

---

EXTRAIT

En date du 24 août 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Frank Walenta comme gérant de la société avec effet immédiat;
- Changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- Nomination au poste de gérant de M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- Notification du changement d'adresse professionnelle de Mme. Marjoleine van Oort, gérant de la Société, du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- Notification du changement de siège social de l'actionnaire unique du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010116824/21.

(100133155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Nivelcom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 104.663.

---

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010116298/10.

(100131334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Peak Partners (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 93.189.

---

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Sevices (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010116299/12.

(100131806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Peak Partners Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.132.

---

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Sevices (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010116300/12.

(100131807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Compagnie Financière des Grands Vins de Tokaj S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.627.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2010*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Jean-Louis Laborde, administrateur de sociétés, demeurant 24 rue de l'Aurore, B-1000 Bruxelles, de Monsieur Ronan Laborde, administrateur de sociétés, demeurant 29, Cours Georges Clémenceau, F-330000 Bordeaux et de Madame Janine Laborde, administrateur de sociétés, demeurant 24 rue de l'Aurore, B-1000 Bruxelles, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de COVENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010116459/20.

(100131697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Pilkington Luxembourg No. 2 S.a.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.401.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pilkington Luxembourg No. 2 S.a.r.l.

Cédric BRADFER / Johan Jacob Antoon KROON

Manager A / Manager B

Référence de publication: 2010116301/12.

(100131843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Sky Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 137.481.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUPAR

10, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010116341/14.

(100131563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Pilkington Luxembourg No. 3 S.a.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.794.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pilkington Luxembourg No. 3 S.a.r.l.

Cédric BRADFER / Johan Jacob Antoon KROON

Manager A / Manager B

Référence de publication: 2010116302/12.

(100131841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Pimas-Umbrella SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 143.368.

---

Les comptes annuels au 31.05.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010116303/10.

(100131786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Polonia Property II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 130.690.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 au 31 Décembre 2009 de Polonia Property II S.à r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25.08.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010116304/11.

(100131820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Elbblick (Echo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.078.

EXTRAIT

En date du 24 août 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Frank Walenta comme gérant de la société avec effet immédiat;
- Changement du siège social de la société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- Nomination au poste de gérant de M. Wim Rits, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- Notification du changement d'adresse professionnelle de Mme. Marjoleine van Oort, gérant de la Société, du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- Notification du changement de siège social de l'actionnaire unique du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010116826/21.

(100133162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 août 2010.

---

**Polonia Property II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 130.690.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de Polonia Property Fund II Limited, société mère de 'Polonia Property II S.à.r.l.' ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25.08.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010116305/11.

(100131840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Patris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 68.138.

Il résulte de la résolution de l'Administrateur Unique d'établir le siège social de la société au 62 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le 24 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010116306/11.

(100131590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**PBL Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.616.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 24 août 2010*

En date du 24 août 2010, l'Associé Unique de PBL Luxembourg SA ("la Société") a pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur Sebastien Pauchot en qualité de gérant de la Société avec effet au 24 août 2010;
- De nommer Madame Christelle Ferry, né le 10 octobre 1970 à Metz, France, résidant professionnellement à 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme gérant de la société avec effet au 24 août 2010 et pour une durée déterminée jusqu'en 2016, avec pouvoir de signature conjointe avec tout autre gérant.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Luxembourg Corporation Company

Signatures

Référence de publication: 2010116307/16.

(100131419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Regency Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 77.877.

—  
RECTIFICATIF

L'affectation du résultat disponible des comptes au 31 décembre 2009 a été déposée à Luxembourg le 3 juin 2010 auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L100077497.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

L'affectation du résultat disponible des comptes au 31 décembre 2009 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour REGENCY ENTERPRISES S.à r.l.*

Signatures

Référence de publication: 2010116317/16.

(100131845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Phoenix R.E. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 110.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010116309/11.

(100131849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Pizzeria Rossini, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 37.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/08/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010116310/10.

(100131618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Eyquem Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Gestion Internationale (Luxembourg)).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 45.152.

L'an deux mille dix, le quatre août,

par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GESTION INTERNATIONALE (LUXEMBOURG), avec siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 45.152, constituée suivant acte notarié en date du 16 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 556 du 23 novembre 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant un acte sous seing privé en date du 17 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 416 du 14 mai 2002.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Pascal RAPALLINO, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Eric NOLEN, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Etienne POURRAT, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Transformation de la Société de sa forme actuelle de société anonyme en société à responsabilité limitée;
2. Changement de la dénomination de la société de GESTION INTERNATIONALE (LUXEMBOURG) en EYQUEM FUND MANAGEMENT S.à r.l.;

3. Modification de l'article 4 actuel relatif à l'objet social de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de quelques manières que ce soient, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de quelques manières que ce soient de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société sert de gérant et de conseiller pour la SICAV FRUCTILUX, une société d'investissement en capital variable, et agit pour l'administration et la promotion de ses avoirs.

La Société détient les actions et participations dans une société en commandite par actions luxembourgeoise devant être constituée sous la dénomination EYQUEM FUND S.C.A SICAV FIS et doit agir en tant que gérant et associé commandité de ladite société.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou des sociétés affiliées.

La Société peut emprunter dans les limites prévues par la loi.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.»

4. Reconnaissance et acceptation que les trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune sont remplacées par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune;

5. Refonte complète des statuts pour les adapter aux lois du Grand-Duché de Luxembourg concernant les sociétés à responsabilité limitée;

6. Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale;

6. Nomination d'un conseil de gérance pour une période illimitée:

- Xavier GUYARD, demeurant professionnellement 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- Pascal RAPALLINO, demeurant professionnellement 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- NATIXIS PRIVATE BANKING INTERNATIONAL, RCS B 32.160, 51, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de transformer la société de sa forme actuelle de société anonyme en société à responsabilité limitée, et de modifier en conséquence la dénomination de la société de GESTION INTERNATIONALE (LUXEMBOURG) en EYQUEM FUND MANAGEMENT S.à r.l..

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de reconnaître et d'accepter que les trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune sont remplacées par trois mille (3.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune. Les trois mille (3.000) parts sociales sont attribuées à l'associé unique actuel NATIXIS PRIVATE BANKING INTERNATIONAL.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide la refonte complète des statuts pour les adapter aux dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés à responsabilité limitée, qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «EYQUEM FUND MANAGEMENT S.à r.l.» (la "Société").

**Art. 2. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de quelques manières que ce soient, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de quelques manières que ce soient de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société sert de gérant et de conseiller pour la SICAV FRUCTILUX, une société d'investissement en capital variable, et agit pour l'administration et la promotion de ses avoirs.

La Société détient les actions et participations dans une société en commandite par actions luxembourgeoise devant être constituée sous la dénomination EYQUEM FUND S.C.A SICAV FIS et doit agir en tant que gérant et associé commandité de ladite société.

La Société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou des sociétés affiliées.

La Société peut emprunter dans les limites prévues par la loi.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles relatives à des biens immobiliers ou autres qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du gérant ou du conseil de gérance. Au cas où le conseil de gérance ou le gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000) représenté par trois mille (3.000) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié par une décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social au moins. L'(les) associé(s) existant(s) a (ont) un droit de souscription préférentiel, proportionnellement à la partie du capital qui représente ses (leurs) parts sociales.

**Art. 7. Parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société et a une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Toutes les parts émises seront inscrites au registre des associés qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque associé, son adresse ou siège social.

Tout transfert de parts conformément à l'article 8 ci-après, sera inscrit au registre des associés.

**Art. 8. Transfert de parts.** Lorsque la Société est composée d'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des autres actionnaires représentant les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Les créanciers ou ayants-droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 9. Faillite ou déconfiture d'un associé.** La faillite ou déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou l'un quelconque des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 10. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, lesquels fixeront leur nombre et la durée de leur mandat, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués librement à tout moment et sans motif par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 11. Réunions du conseil de gérance.** En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance. Le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance et les assemblées générales des associés; en son absence les associés ou le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. La convocation indiquera l'heure et le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance, ni si tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion et qu'ils déclarent avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, télécopie ou e-mail ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité mais au moins deux des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. Le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 12. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président du conseil de gérance ou par deux gérants ou par toute autre personne dûment nommée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 13. Pouvoirs du conseil de gérance.** Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus larges (à l'exception des pouvoirs qui sont expressément réservés par la loi à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, selon le cas) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés par la loi expressément à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, selon le cas, sont de la compétence du conseil de gérance.

**Art. 14. Délégation de pouvoirs.** Le conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions déterminées de façon permanente ou temporaire, y compris la gestion journalière de la Société, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 15. Représentation de la Société.** La Société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la (les) autre(s) signature (s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 16. Décisions de l'associé unique ou des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou, dans le cas où la Société comporte moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 17. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre. Les votes des associés ainsi que les procurations seront annexés aux procès-verbaux.

**Art. 18. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 19. Bilan.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Les comptes annuels et le compte de profit et perte sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Les livres et les comptes de la Société peuvent être audités par une société d'audit, nommée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas.

**Art. 20. Répartition des bénéfices.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, sans préjudice du pouvoir du conseil de gérance de payer des acomptes sur dividendes dans les limites permises par la loi.

**Art. 21. Dissolution, Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateurs aura (auront) les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 22. Modification des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée générale des associés décidant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 23. Disposition générale.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs actuels LUXIGEC S.A., NATIXIS PRIVATE BANKING INTERNATIONAL, Gérard FERRET, Xavier GUYARD et BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A., de l'administrateur-délégué BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A. ainsi que celle du commissaire DELOITTE S.A. et de leur accorder décharge pour l'exercice de leur mandat prenant fin à la date de la présente assemblée générale.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer les personnes suivantes comme membres du conseil de gérance pour une période illimitée:

- Monsieur Xavier GUYARD, employé privé, né à Paris (France), le 3 mai 1951, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy;
- Monsieur Pascal RAPALLINO, employé privé, né à Toulon (France), le 7 mai 1976, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy;
- NATIXIS PRIVATE BANKING INTERNATIONAL, avec siège social à L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 32.160.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à deux mille cinq cents (EUR 2.500,-).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. RAPALLINO, E. NOLEN, P. E. POURRAT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010. LAC/2010/35310. Reçu soixante-quinze euros (€ 75,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 16 août 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010117276/249.

(100132214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Progescon International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 107.958.

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010116311/10.

(100131462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Rembrandt I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.583.250,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.971.

Il ressort d'une résolution des actionnaires de la Société prise en date du 23 août 2010 que le siège social de la Société a été transféré le 23 août 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Rembrandt I S.à. r.l.

Mlle Axelle De Donker

Référence de publication: 2010116312/15.

(100131324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Rembrandt II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.389.950,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.972.

---

Il ressort d'une résolution de l'actionnaire unique de la Société prise en date du 23 août 2010 que le siège social de la Société a été transféré le 23 août 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Rembrandt II S.à. r.l.

Mlle Axelle De Donker

Référence de publication: 2010116313/15.

(100131323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Titan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 100.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 65.633.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Titan Luxembourg S.à r.l.*

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2010116350/14.

(100131349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Rembrandt III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.231.550,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.973.

---

Il ressort d'une résolution de l'actionnaire unique de la Société prise en date du 23 août 2010 que le siège social de la Société a été transféré le 23 août 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Rembrandt III S.à. r.l.

Mlle Axelle De Donker

Référence de publication: 2010116314/15.

(100131322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Rembrandt V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.020.400,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 88.975.

Il ressort d'une résolution des actionnaires de la Société prise en date du 23 août 2010 que le siège social de la Société a été transféré le 23 août 2010 au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Rembrandt V S.à. r.l.

Mlle Axelle De Donker

Référence de publication: 2010116315/15.

(100131320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Rock Ridge RE 2, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 115.664.

Die Bilanz vom 31 Dezember 2009 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010116316/10.

(100131371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Claudas Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.368.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010116437/14.

(100132197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Den Immobilienmeeschter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9190 Vichten, 28, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 133.803.

*Extrait de publication de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2010.*

Se sont réunis les associés de la société à responsabilité limitée «Den Immobilienmeeschter S.à r.l.» avec siège social à L-9190 Vichten, 28, rue Principale,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro B 133.803.

Suite à une cession de parts Monsieur Christian FRIESEISEN, ouvrier, demeurant à L-9190 Vichten, 28, rue principale, né le 12 septembre 1970 à Ettelbruck, (matr. 1970 09 12 135), a cédé et transporter ses 100 parts sociales, soit l'intégralité des parts sociales, à la société anonyme GROUPE MEESCHTER, avec siège social à L-9190 Vichten, 28, rue Principale, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 153.999, ici représenté par Monsieur Christian FRIESEISEN, préqualifié, seul administrateur de ladite société.

Le prix de cette cession de parts a fait l'objet d'un règlement séparé entre parties.

*Acceptation des cessions de parts*

Monsieur Christian FRIESEISEN, prénommé, agissant en sa qualité de gérant de la société déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil et l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Enregistré à Diekirch, le 21 juillet 2010. DIE/2010/7129. Reçu soixante-quinze Euros.

Ettelbruck, le 27 août 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2010117395/28.

(100133385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2010.

---

**Abax Trust, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 80.524.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010116379/11.

(100132056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.

---

**Resolution Finance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 135.470.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Valérie Ingelbrecht.

Référence de publication: 2010116319/11.

(100131369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Securities & Patrimony Active Management Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 448.665,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 56.962.

L'an deux mille dix, le quatre août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SECURITIES & PATRIMONY ACTIVE MANAGEMENT HOLDING S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, R. C. Luxembourg section B numéro 56.962, constituée sous la dénomination sociale de SECURITIES & PATRIMONY ACTIVE MANAGEMENT S.A. suivant acte reçu par le Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 4 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 58 du 7 février 1997

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank MOLITOR, en date du 27 avril 1999, publié au Mémorial C numéro 553 du 19 juillet 1999,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant :

- en date du 14 avril 2001 publié au Mémorial C, numéro 10616 du 15 novembre 2001 contenant notamment le changement de la dénomination sociale en SECURITIES & PATRIMONY ACTIVE MANAGEMENT HOLDING S.A.

- en date du 22 novembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 667 du 30 avril 2002

avec un capital souscrit de fixé à quatre cent quarante-huit mille six cent soixante-cinq euros (EUR 448.665,-) divisé en quatre-vingt-neuf mille sept cent trente-trois (89.733) actions de cinq euros (EUR 5,-) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jeff FELLER, employé, demeurant professionnellement à Junglinger.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinger.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats du 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la date de la mise en liquidation de la Société;

2. Décision de mettre en liquidation la Société;

3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs (référence aux articles 144 à 148 LSC);

4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est con-stituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée révoque tous les membres du Conseil d'administration et le commissaire aux comptes et leurs confère décharge pour l'exercice de leurs mandats du 1<sup>er</sup> janvier 2010 à la date de la mise en liquidation de la Société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

*Troisième résolution*

L'assemblée désigne comme liquidateur:

COASTVILLE INC, la société de droit des Iles Vierges Britanniques avec siège social à Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands sous le N° IBC N° 467094

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de 1.050,- EUR, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Jeff FELLER, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher le 12 août 2010. Relation: GRE/2010/2804. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 27 août 2010.

Référence de publication: 2010116688/72.

(100132714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2010.